



# Jeunes & Montagne

## Bulletin d'adhésion - saison 2022/2023

Licence valable du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023



Nom : ..... Prénom : ..... Sexe : M / F

Nationalité : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Email : .....

TARIF ADHESION 2022-2023		Selon le niveau d'assurance choisi (1)		
<input type="radio"/>	Tarif adulte (A)	94,50 €	97,50 €	104,50 €
<input type="radio"/>	Tarif jeune (- de 18 ans) (J)	80,00 €	83,00 €	90,00 €
<input type="radio"/>	Tarif chômeurs, étudiants (réduction de 10€)	84,50 €	87,50 €	94,50 €

### Ventilation du tarif adhésion

FFME 42,00 € (A) / 27,50 € (J)

Comité Territorial Puy-de-Dôme 4,50 €

Ligue d'Auvergne 6,00 €

### (1) Assurance (Assurance Base fortement conseillé)

Base (\*) 8,00 €  
Base + (\*) 11,00 €  
Base ++ (\*) 18,00 €

**Votre choix (cochez la case)**

Responsabilité civile (obligatoire) 6,00 €

Cotisation au club J&M 28,00 €

### ENTREES CASAMUR (facultatif)

Tous les mardis du 20 septembre à fin avril de 19h à 22h 44,00 €

### ASSURANCES supplémentaires optionnelles (\*)

Ski de piste 5,00 €  
 VTT 30,00 €  
 Slackline et highline 5,00 €  
 Trail 10,00 €  
 Indemnités journalières IJ1 18,00 €  
 Indemnités journalières IJ2 30,00 €  
 Indemnités journalières IJ3 35,00 €

**TOTAL A REGLER**

(\*) Voir la notice d'information FFME jointe

## **Autorisation parentale (obligatoire pour les mineurs)**

Je soussigné ..... autorise mon enfant ..... à participer aux activités proposées par l'association Jeunes et Montagne et à utiliser les transports particuliers qui seront proposés. Par ailleurs, j'autorise les responsables légaux de l'association à mettre en œuvre tous les traitements ou interventions qui peuvent être reconnus médicalement nécessaires.

## **Certificat médical**

- **Pour une première licence** à Jeunes et Montagne : obligation de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports de montagne datant de moins d'un an. Le certificat médical est valable pour 3 saisons.
- **Pour un renouvellement de licence**, vous devez renseigner le questionnaire de santé. Si vous avez répondu « Non » à toutes les questions, vous n'avez pas besoin de certificat médical (sauf si vous entamez votre 4ème saison). Vous devez remplir le paragraphe « Attestation de santé » ci-dessous et ajouter le Questionnaire de santé (Adulte ou Jeune) rempli à votre dossier d'inscription. Si vous avez répondu « Oui » à l'une des questions, vous devez fournir un certificat médical.
- **Cas particulier pour l'alpinisme** : il faut fournir un certificat médical chaque année et celui-ci doit indiquer clairement "pratique de l'alpinisme" (exigé dès lors que la pratique se fait au delà de 2500 m d'altitude et avec au moins une nuitée à partir de cette altitude).

## **Attestation de santé**

Je soussigné(e) .....atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-Sport-Cerfa-15699 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques

### **Pour les mineurs :**

Je soussigné(e) ....., en ma qualité de représentant légal de ....., atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques. Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom/Prénom/ téléphone : .....

## **> Envoyer votre dossier complet à :**

*Jeunes et Montagne, 22 ter impasse Bonnabaud 63000 Clermont-Fd.*

### **Pièces à fournir :**

- Le présent bulletin d'adhésion Jeunes et Montagne signé
- Bulletin d'adhésion n°1 au contrat d'assurance
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports de montagne de moins d'un an ou le questionnaire de santé QS-Sport-Cerfa-15699
- Règlement à l'ordre de Jeunes et Montagne

- Je déclare avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information sur l'assurance FFME / ALLIANZ.
- J'autorise l'association Jeunes et Montagne et la FFME à utiliser des photos et vidéos réalisées dans le cadre des activités à des fins non commerciales sur tout type de support.
- J'accepte de recevoir des informations pour les événements de la FFME (newsletters) et de Jeunes et Montagne (Clubble\*\*)
- En adhérant au club Jeunes et Montagne, je m'engage à en respecter les règles et modes de

fonctionnement établis par le Conseil d'Administration

*\*\*Les informations sur la vie du club sont envoyées via un groupe de discussion Clubble (compte-rendus des réunions, calendriers et organisation des sorties). Ce groupe est le moyen de communication le plus utilisé. Votre inscription se fait automatiquement lors de votre adhésion au club. Si vous ne souhaitez pas recevoir de mail de l'association, vous pouvez nous le spécifier lors de votre adhésion ou sur simple demande par mail à [jeunesetmontagne@gmail.com](mailto:jeunesetmontagne@gmail.com)*

Date :  
Signature de l'adhérent (ou du représentant légal)